

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MATAWINIE**

**Extrait de procès-verbal
Séance ordinaire du Conseil de la MRC
21 juin 2023**

SONT PRÉSENTS

Mmes Émilie Boisvert, conseillère de comté, mairesse de Sainte-Marcelline-de-Kildare
Sophie Galarneau, conseillère de comté, mairesse d'Entrelacs
Michelle Joly, conseillère de comté, mairesse de Chertsey
Isabelle Parent, conseillère de comté, mairesse de Notre-Dame-de-la-Merci

MM Martin Bordeleau, préfet suppléant/adjoint, maire de Saint-Côme
Daniel Arbour, conseiller de comté, maire de Sainte-Béatrix
Pierre Charbonneau, conseiller de comté, maire de Saint-Damien
Joé Deslauriers, conseiller de comté, maire de Saint-Donat
Réjean Gouin, conseiller de comté, maire de Saint-Michel-des-Saints
Martin Héroux, conseiller de comté, maire de Sainte-Émélie-de-l'Énergie
Karl Lacouvé, conseiller de comté, maire de Saint-Zénon
Charles-André Pagé, représentant de Saint-Alphonse-Rodriguez

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES

Mmes Édith Gravel, directrice générale et greffière-trésorière
Marjolaine Beaudry, directrice générale adjointe et directrice du Service des finances
Julie Dorich, secrétaire de direction

POLITIQUE SUR LA QUALITÉ DE SERVICE DU TRANSPORT ADAPTÉ - ADOPTION

CM-06-313-2023

Considérant que les nouvelles modalités du Programme de subvention au transport adapté (PSTA) prévoient l'élaboration, par la MRC de Matawinie, d'une politique sur la qualité de service du transport adapté;

Considérant que cette politique a été élaborée en collaboration avec les organismes du milieu qui représentent les usagers du transport adapté;

Considérant la recommandation de la Commission administrative par la résolution CM-06-079-2023 adoptée le 6 juin 2023;

En conséquence, il est proposé par Mme Isabelle Parent, appuyé par M. Charles-André Pagé et résolu unanimement :

- d'adopter la politique sur la qualité de service du transport adapté telle que présentée;
- d'émettre un communiqué de presse pour informer la population de l'adoption de ladite politique;
- de transmettre copie de la résolution ainsi que de la politique au ministère des Transports et de la Mobilité durable.



Édith Gravel
Directrice générale et greffière-trésorière

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Ce 26^e jour du mois de juin 2023

RÉSOLUTION SUJETTE À RATIFICATION
PAR LE CONSEIL DE LA MRC DE MATAWINIE